

Drouot, un quartier de renouvellement urbain

Concertation préalable à l'aménagement des espaces public de l'ancien Drouot

A partir de l'année prochaine le réaménagement des espaces publics du quartier Drouot va débuter dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain. Au préalable, la Ville de Mulhouse souhaite recueillir les souhaits et propositions des habitants du quartier sur les futurs usages de ces espaces.

Aussi, une concertation préalable portée par l'Agence de la Participation Citoyenne va se dérouler jusqu'à fin octobre avec des points d'information pour les habitants, les mercredis après-midi jusqu'au 12 août au conteneur installé place Hauger. Les habitants peuvent déposer leurs remarques dans :

- deux registres d'observations à leur disposition, l'un au conteneur, l'autre à l'accueil du CSC Drouot Barbanègre (jusqu'à fin octobre),
- un registre dématérialisé sur mulhousecestvous.fr (jusqu'à fin octobre).

D'autres rencontres et temps d'échanges seront proposés à partir de septembre.

La volonté de ce réaménagement des espaces publics est de :

- **donner une large place à la nature et à l'eau** : place Hauger et ses abords, promenade rue de la Navigation le long du canal,
- **repenser les déplacements** en ouvrant l'ancien Drouot vers l'Est (rue de l'Île Napoléon) et à plus long terme vers le Nord (rue des Flandres), en réaménageant la rue du 57^e RT, l'entrée de ville et la rue de l'III à l'Ouest afin d'apaiser la circulation, faciliter l'accès au quartier tout en sécurisant les déplacements des piétons et des cyclistes.

Le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain prévoit, jusqu'en 2029, la réhabilitation des immeubles de l'ancien Drouot par m2A Habitat (mise aux normes des logements, amélioration énergétique, isolation phonique...) et la construction d'un nouveau quartier d'entrée de ville, sur le site actuel du nouveau Drouot (après la démolition des immeubles).

Objectifs de ce Nouveau Programme de Renouvellement Urbain:

- améliorer le cadre de vie et l'attractivité du quartier,
- connecter le quartier au reste de la ville,
- mettre en valeur le patrimoine architectural exceptionnel (la Cité Jardin),
- mettre en valeur la présence de la nature et de l'eau,
- être vertueux pour le climat et l'environnement en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et la consommation des énergies fossiles, grâce au raccordement des logements au réseau de distribution de chaleur.

Contact presse :

Nina OUMEDJKANE

Nina.oumedjkane@mulhouse-alsace.fr

03 89 32 59 92 / 06 29 68 13 46